

Mitry-Mory : la maire réfute toute entorse à la laïcité à l'égard de la mosquée
Charlotte Blandiot-Faride (PCF) et les représentants de la communauté
musulmane de Mitry-Mory réagissent aux accusations portées par l'association
#Réseau1905 au sujet d'une récolte de fonds pour le futur lieu de culte.

Par **Hendrik Delaire**

Le 19 août 2020 à 12h29, modifié le 20 août 2020 à 12h38

Près de quatre ans après sa tenue, une soirée de récolte de fonds de
l'association se retrouve ces jours-ci au cœur des débats sur la laïcité
sur les réseaux sociaux.

Dans un communiqué [diffusé sur son site](#) et abondamment relayé sur
Twitter, l'association #Reseau1905 dénonce la tenue d'un dîner
organisé le 11 novembre 2016 par l'association Union dans le but de
financer son projet « Centre culturel ».



[Soutien ZINEB](#) @SoutienZINEB

1/2 Communiqué de l'association [@reseau1905](#) suite aux révélations sur le centre
dit « des Lumières » à [#mitryMory](#) en [@departement77](#). [@AmezianeRose](#),
[@ObservLaicite](#), [@ncadene](#), [@jeanlouisbianco](#).

L'association annonce qu'elle va saisir les autorités. [@Prefet77](#) [@GDarmanin](#)



Reseau1905 - Association pour la défense de la laïcité

2 h · 🌐

Communiqué important de #Reseau1905

La polémique qui est née depuis quelques jours de la publication d'un tweet par Nicolas Cadène, rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité, a conduit de fil en aiguille à dévoiler le contexte dans lequel une mosquée fréro-salafiste située à Mitry-Mory en Seine-et-Marne, a pu bénéficier de multiples appuis, dont ceux de partenaires dudit l'Observatoire de la laïcité.

Ces faits sont extrêmement graves et méritent que l'on s'y attarde.

A titre préliminaire, entendons-nous tout de suite sur ce qu'il s'agit de pointer du doigt : chacun est responsable de ses actes. L'Observatoire de la laïcité, n'est évidemment pas impliqué dans le financement de cette mosquée.

Ce qui en revanche pose problème, est la participation et l'implication directe de certains des partenaires habituels de l'observatoire, dans une action de financement de cette mosquée dite « des Lumières », qui s'avère être en réalité un projet pilote de centre socioculturel et culturel, dont l'ambition est d'ancrer dans la cité l'idéologie des Frères musulmans, bien au-delà de la seule prière.

Il faut pour prendre la juste mesure des choses, rappeler que le compte Facebook de cette mosquée diffusait encore, le 17 mai dernier, une intervention du cheikh mauritanien Mohamed Hassan Dedew, bien connu pour ses appels au djihad armé, son antisémitisme, et ses tutoriels expliquant par le détail comment un homme a l'obligation de battre sa femme

tombent nos soldats et nos concitoyens, en justifiant religieusement les attentats suicide. Ces faits sont publics et si le Centre des Lumières s'est aussitôt empressé de supprimer ses publications, celles-ci ont été photographiées et filmées par des centaines de citoyens éberlués de constater qu'il était possible de diffuser en toute impunité les interventions d'un tel personnage.

Il faut également, pour comprendre de quoi l'on parle, souligner que la mosquée ou « Centre des Lumières » dont il s'agit, invite régulièrement toute la sphère fréro-salafiste, de messieurs Iquioussen, pour qui les attentats sont des « pseudo attentats », jusqu'à Mohamed Bajrafil, disciple du susnommé Youssef Al Qaradawi, lequel encourage et justifie lui-même le terrorisme, l'élimination des juifs, et qui est même allé jusqu'à se demander publiquement, qui du passif ou de l'actif doit être châtié pour éradiquer l'homosexualité de la planète. Mohamed Bajrafil était d'ailleurs présent à cette soirée de levée de fonds, tout sourire. Pour mémoire, celui-ci n'avait pas hésité à prendre la défense de son mentor Qaradawi, y compris s'agissant de ses envolées antisémites, dont Bajrafil n'hésite pas à minimiser la portée. Encore une fois, ces faits sont publics.

Par conséquent, voir Madame Rose Ameziane - qui est la présidente de l'association ETIC, partenaire officiel de l'Observatoire de la laïcité, en charge d'une mission au nom et pour le compte du gouvernement -, oeuvrer activement au financement de cette mosquée, en allant jusqu'à co-animer une soirée de gala, en novembre 2016, dont l'objet affiché était la récolte de fonds pour ce centre qui contribue à diffuser en France la doctrine de Al Qaradawi et de Dedew, pose un sérieux problème, qui dépasse largement celui du

lycées, ainsi que dans les administrations et les entreprises publiques, a également participé activement, par la voix de sa vice-présidente d'alors, à cette soirée de levée de fonds, cela pose encore un très sérieux problème.

Quand on découvre que le recteur de la mosquée de Mitry-Mory et un des principaux intervenants dans cette levée de fonds aux côtés de Madame Ameziane et de COEXISTER, n'est autre qu'Omar Dourmane, on ne peut qu'être scandalisés. Rose Ameziane, représentante de ETIC, et Coexister collaborent très officiellement et régulièrement avec l'Observatoire de la laïcité dans le cadre de partenariats et bénéficient du soutien de cette émanation du gouvernement en charge de défendre le principe de laïcité, et de conseiller le Premier ministre sur cette question.

Ici encore, il est totalement impossible de passer sous silence le profil d'Omar Dourmane, que cette mosquée présente elle-même comme membre de l'Union mondiale des savants musulmans, précisément, l'organisation précitée, dont les éminents membres sont Youssef Al Qaradawi et Mohamed Hassan Dedew.

Il suffit de se pencher sur les écrits de cet homme qui se présente comme « professeur des sciences islamiques » et qui officie en tant qu'imam dans de nombreuses mosquées de la région parisienne :

« (...) un croyant ne devrait pas tuer un croyant sauf en cas d'erreur ».

« il n'y a pas de religion établie sans la présence d'êtres humains et seulement de ceux qui sont religieux »

« il n'est pas permis à une personne de tuer un être humain sans culpabilité ni preuve d'un livre clair ».

Prof. on est ici bien loin de la façade que ce centre

que nous dénonçons depuis quatre ans et que d'autres avant nous dénonçaient déjà. Dans cette séquence, tout ou presque est là : clientélisme effréné d'une élue locale et de sa majorité, qui aboutit à l'acquisition d'un terrain de plus de 10.500 mètres carrés situé à proximité de l'aéroport de Roissy pour la somme dérisoire de 800.000 euros ; encouragements d'acteurs institutionnels comme la préfecture de Seine-et-Marne, qui de l'aveu des organisateurs de cette soirée de gala, demande à cette mosquée de conseiller les autres dans la gestion de leurs projets ; aide financière ou indirecte apportée par des entreprises publiques ou para-publiques, comme ici encore de l'aveu même des initiateurs du projet, cela a été le cas de KEOLIS, dont on rappellera que les actionnaires majoritaires sont la SNCF et la RATP.

Le vivre-ensemble, concept dont nous contestons la pertinence à #Reseau1905, de même que le multiculturalisme, le coexistentialisme, démontrent à l'épreuve des faits que loin d'être des défenses utiles au service de la paix et de l'harmonie de la collectivité, se révèlent en réalité comme de terribles armes par destination, qui se retournent invariablement contre ce que nous avons de plus cher.

Car à n'en pas douter, si la laïcité et le souci de préserver les valeurs republicaines n'avaient pas été dévoyés dans cette affaire, jamais une telle situation n'aurait été rendue possible.

Au regard de la gravité de ces faits, nous demandons à Madame la ministre déléguée Marlène Schiappa, à Monsieur le Premier ministre Jean Castex, ainsi qu'à Monsieur le président de la République Emmanuel Macron, de condamner sans réserve la promotion

Une soirée de gala qui s'est tenue en présence de la maire Charlotte Blandiot-Faride (PCF) et aussi, selon #Reseau1905, de représentants des associations Coexister et Etic, partenaires de l'Observatoire de la laïcité.

En revanche, la présence d'un représentant de la préfecture de Seine-et-Marne, évoquée lors d'un échange ayant abouti à un *qui proquo* avec le président de l'association Union, est vivement démentie ce jeudi matin par Thierry Coudert l'actuel préfet de Seine-et-Marne.

#Reseau1905 accuse la maire de clientélisme

Pour cette association née après les attentats de 2015 et dont l'objectif revendiqué est de « défendre la laïcité et lutter contre tous les obscurantismes, comme l'extrémisme islamiste, le clientélisme, le communautarisme, l'antisémitisme et les mouvements identitaire et indigéniste menaçant l'unité et la démocratie de notre pays », la simple présence de ces représentants d'institutions publiques à cette occasion constitue une atteinte au principe de laïcité.

« Dans cette séquence, tout ou presque est là : clientélisme effréné d'une élue locale et de sa majorité qui aboutit à l'acquisition d'un terrain de plus de 10 500 m² – situé à proximité de l'aéroport de Roissy – pour la somme dérisoire de 800 000 euros ; encouragements d'acteurs institutionnels comme la préfecture de Seine-et-Marne, qui de l'aveu des organisateurs de cette soirée de gala, demande à cette mosquée de conseiller les autres dans la gestion de leurs projets », dénonce l'association, qui pointe une publication de Mohamed Hassan

Dedew partagée durant le dernier Ramadan sur la page Facebook - désactivée depuis - de l'association Union.

« Ce cheikh mauritanien est bien connu pour ses appels au djihad armé, son antisémitisme, et ses tutoriels expliquant par le détail comment un homme a l'obligation de battre sa femme et de quelle manière il doit s'y prendre », poursuit #Reseau1905.

Un projet de mosquée modifié plusieurs fois depuis 2016

« Ce soir-là nous avons invité les représentants de l'Etat par courtoisie et en aucun cas pour qu'ils n'incitent à la récolte de dons. Il y avait aussi des représentants d'autres cultes comme le curé de la paroisse de Mitry, ainsi qu'un rabbin parisien. Je n'étais pas à la tête de l'association mais nous avons été un peu naïfs, si c'était à refaire je ne les inviterais pas. Je suis vexé que l'on me traite de Frère musulman et de salafiste alors que notre association promeut la mixité en accueillant des croyants de diverses nationalités et aussi de nombreuses femmes dont certaines font partie du bureau de notre association et ne portent pas le voile », assure Yourham Baddi, le président d'Union.

« J'ai passé le [diplôme universitaire « Emouna »](#) à Sciences-po Paris qui apprend le respect des relations entre le culte et l'Etat », renchérit Yourham Baddi, qui rappelle que le projet de mosquée présenté a été modifié plusieurs fois depuis 2016.

« La préfecture a refusé le permis de construire du projet car le terrain que nous convoitions se trouvait dans une zone industrielle comportant plusieurs sites classés Seveso. Un [autre terrain avait été envisagé en 2018](#) mais nous avons finalement acquis un terrain de 5000 m² de la Société Anonyme d'économie mixte de construction et

d'aménagement de Mitry-Mory (Semmy) dans la ZAC de la Vilette-aux-Aulnes. Les travaux ont débuté en juillet dernier et devraient s'achever d'ici quinze mois, si nous arrivons à réunir tous les dons que nous continuons de récolter au fur et à mesure », explique le président de l'association.

Des cours d'arabe et de Coran «en dehors des heures d'école publique»

Aussi [secrétaire général de l'Union des associations musulmanes de Seine-et-Marne](#), Yourham Baddi assure que le futur lieu de culte ne sera pas une école coranique. « Il y aura également un pôle culturel avec des cours d'arabe et de Coran mais en dehors des heures de cours des écoles publiques auxquels ils ne feront pas concurrence. Lors de cette soirée, le représentant de la préfecture avait été très clair sur ce point-là et avait menacé de fermeture en cas d'entorse à cette ligne rouge. Mes enfants sont d'ailleurs scolarisés à l'école publique laïque ».

Au moment d'expliquer le partage de la publication de Mohamed Hassan Dedew, l'associatif plaide l'erreur d'inattention. « J'ai vu un musulman étranger qui s'exprimait très bien en français donc j'ai bêtement partagé sans aller au bout de la vidéo. Quand j'ai vu l'ampleur qu'a prise la polémique sur les réseaux, j'ai préféré désactiver la page Facebook de l'association pour protéger les gens de l'association dont on voit les visages sur certaines publications ».

«Aucun fonds public n'a été versé à cette soirée» assure la maire

La maire de Mitry-Mory, Charlotte Blandiot-Faride (PCF) réfute, elle, catégoriquement des manquements supposés au principe de laïcité.

« Aucun fonds public n'a été versé à cette soirée, où était également présent le curé de la paroisse de Mitry-Mory, ainsi que le rabbin d'une commune voisine. En tant que maire je suis l'interlocuteur des représentants de tous les cultes, comme ils sont mes interlocuteurs. La laïcité c'est aussi la liberté de culte, de croire ou de ne pas croire ! » insiste la maire.

Quant aux liens ou aux sympathies supposées de l'association avec la mouvance « fréro-salafiste », la maire assure n'avoir reçu aucune mise en garde des services de l'Etat.

« Toutes les démarches de l'association se sont faites dans la plus grande transparence et dans le respect des lois de la République en concertation avec les services de l'Etat pour que nous ne puissions pas être taxés de clientélisme. Si cette association avait eu des liens avec ce genre de mouvance, je pense que les services de renseignement m'auraient prévenue », assène la première magistrate.